



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
AMBOISE/CHATEAU-RENAULT

FICHE DE POSTE

MASSEUR KINESITHERAPEUTE EN EHPAD

Grade : MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Corps : MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Cadre statutaire : catégorie B

Filière soins

Définition

Le masseur kinésithérapeute évalue les capacités motrices, sensibles, sensorielles et cognitives d'une personne et mesure son niveau de performance et d'autonomie.

Il détermine la nature et évalue l'étendue des déficiences anatomiques et fonctionnelles. Il analyse leurs interactions, pose un diagnostic kinésithérapique et formule des objectifs de soins. Le masseur kinésithérapeute réalise les soins relatifs à son domaine de compétence. Il dispense des soins de kinésithérapie sur prescriptions médicales. Il intervient dans le cadre des objectifs de rééducation et de réadaptation déterminés en collaboration avec l'équipe paramédicale et médicale.

Conditions d'exercice

Expériences professionnelles requises

Titulaire du diplôme d'État de masseur kinésithérapeute

Liaisons hiérarchiques

Directeur des EHPAD

Cadre Supérieur des EHPAD et SSIAD

Cadre de santé des EHPAD

Liaisons fonctionnelles

Médecin coordonnateur des EHPAD

Médecins référents des EHPAD

Médecins généralistes (médecins traitant) des résidents

Cadre supérieur

Cadres des EHPAD

Equipes des EHPAD ou il intervient

Etudiants, stagiaires

Conditions de travail

Bureau partagé localisé à l'EHPAD SAINT DENIS,

Salle de kinésithérapie installée à SAINT DENIS en salle Nelly Corbeau
 Quotité de travail : 100 %

Travail du lundi au vendredi à raison de 7 heures 30 par jour, de 9 h à 17h

- ⇒ Poste à repos fixe samedi-dimanche + jours fériés
- ⇒ Exercice de la fonction sur le site d'Amboise comprenant les EHPAD Saint denis, Grand mail et Ambroise paré.

Missions

Missions spécifiques du kinésithérapeute en EHPAD

Le kinésithérapeute intervient, en collaboration avec l'équipe de soins, dans les différents troubles liés au vieillissement ou à la régression psychomotrice de la personne âgée. Il adhère aux objectifs du projet d'établissement.

Missions et activités principales

<p>Activités auprès du résidents</p>	<p>Prendre connaissance chaque matin des prescriptions médicales auprès de l'équipe soignante ou du médecin responsable de l'unité. Elaborer un bilan masso-kinésithérapique auprès de chaque patient avant la prise en charge Déterminer le diagnostic kinésithérapique en fonction de la synthèse des bilans. Choisir de mettre en oeuvre les techniques nécessaires à la réalisation des objectifs déterminés au moyen de prise en charge individuelle ou en groupe Participer à la planification des soins de kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante. Participe aux PAP en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.</p>
<p>Activité afférente à la rééducation</p>	<p>Gestion du matériel utilisé en masso-kinésithérapie Entretien du matériel, nettoyage et désinfection: Nettoyer selon les procédures en vigueur toutes les surfaces de travail ayant été en contact avec le résident; Respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans le service. Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé.</p>
<p>RELATION COMMUNICATION INFORMATION</p>	<p>Communique avec les familles des résidents Veille à la traçabilité des soins sur la fiche de traçabilité de kinésithérapie</p>
<p>FORMATION RECHERCHE D' OPTIMISATION CONTINUE</p>	<p>Propose des actions d'amélioration des pratiques Réalise des formations flash en lien avec le plan d'action du projet d'établissement Participe à la sécurité des biens et des résidents, participe à la gestion des situations exceptionnelles « vague de chaleur », sécurité sanitaire « grippe, gastro entérite »</p>

Compétences requises

- compétences relationnelles
- compétences organisationnelles

Qualités requises

- dynamisme, réactivité
- curiosité professionnelle
- implication professionnelle

Connaissances requises

- de la personnes âgée, des problèmes de santé liés au vieillissement, des démences
- Hygiène (protocoles, procédures, bonnes pratiques professionnelles)
- Outils d'évaluation : grille AGGIR, NPI
- Qualité (recommandations, protocoles)
- Logiciels métiers (Dxcare...)
- Communication
- Projet d'Accompagnement Personnalisé
- Les techniques de prévention de chute

Moyens mis à disposition :

Portail institutionnel

Possibilités de formation continue

Fiche de poste

Formation Dx Care

Risques liés au métier (répertoriés dans le DU du CHIC en cours d'établissement)